

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL — DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022 : UN PROJET DE BUDGET TOURNÉ VERS L'AVENIR POUR LES SEINE-ET- MARNAIS

1 DOCUMENT - Publié le 19 novembre 2021



Communiqué de presse - Débat d'orientations budgétaires 2022 (19/11/2021)

PDF-579.89 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Réunie ce vendredi 19 novembre en séance publique, l'Assemblée départementale a débattu des orientations budgétaires 2022 de la collectivité. La stratégie financière est résolument tournée vers l'investissement en faveur du territoire et des Seine-et-Marnais pour un montant record de 298 millions d'euros (M€), tout en conservant un pilotage étroit des dépenses de fonctionnement.

La pertinence de cette stratégie financière a été une nouvelle fois saluée par l'agence de notation financière internationale Standard and Poor's, qui vient de confirmer la note à long terme « AA » du Département de Seine-et-Marne, soit la note la plus élevée pouvant être attribuée à une collectivité territoriale, assortie d'une perspective stable.

Les marges de manœuvre dégagées depuis 2015, avec un endettement réduit de 30 % et une épargne brute qui a plus que doublé en 6 ans, permettent d'envisager en 2022 un niveau encore jamais atteint de dépenses d'équipement de près de 300 millions d'euros, en hausse de près de 10 % sur un an et de 77 % depuis 2015.

« Cette situation historique à tous points de vue démontre la pleine réussite de la politique financière et budgétaire mise en œuvre par la majorité. Cette politique, je souhaite que nous lui donnions une nouvelle ambition car elle est la seule à pouvoir nous offrir les moyens de déployer une action de proximité et de rééquilibrer les services publics offerts aux Seine-et-Marnais sur l'ensemble du territoire départemental », déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Ces nouveaux investissements seront notamment fléchés en direction des routes dans la perspective du transfert des RN4 et RN36, mais ils concerneront aussi la politique contractuelle avec un renforcement des Fonds d'équipement ruraux (FER), et les collèges, avec le déploiement de plusieurs opérations de construction et de réhabilitation sur le territoire.

Les orientations budgétaires pour 2022 concrétisent par ailleurs l'ambition du Département en faveur du développement du sport scolaire, avec un soutien accru aux associations et aux sections sportives pour que les collégiens puissent avoir, où qu'ils vivent, un accès facilité à la pratique du sport.

Le Département conserve sa maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 3 % par rapport à 2021) et son épargne brute s'affiche en hausse de 29 % à 156,9 M€ en raison de la dynamique favorable des recettes de droits de mutation à titre onéreux (DMTO), qui doit néanmoins inviter à la prudence face l'incertitude de ces recettes volatiles.

« Les premières orientations budgétaires 2022 de la nouvelle mandature s'inscrivent dans la continuité d'une gestion assainie des finances départementales et posent les pierres des projets prioritaires définis avec les élus de la majorité pour porter une ambition renouvelée pour la Seine-et-Marne, tournée vers l'avenir », ajoute Daisy Luczak, vice-présidente déléguée aux finances, aux ressources humaines et à la commande publique.

Contacts presse :

- Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr
- Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – pauline.maingre@departement77.fr